

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 février 2024

Secrétaire de séance : madame Annick AUFFRET

n°5.4.2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Office municipal des loisirs du 3^e âge

Revalorisation du tarif - Programmation du premier semestre 2024

M le Maire propose au conseil municipal :

- d'adopter la liste des voyages ci-dessous au titre des sorties de l'office des seniors jusque juin. Les sorties pour le second semestre seront programmées lors du conseil municipal de juin.
- de limiter le nombre d'inscrits à 125, c'est-à-dire la capacité de 2 autocars. Les inscriptions seront donc prises dans cette limite avec une liste d'attente le cas échéant.

Programme des sorties :

Le jeudi 18 avril 2024

« LE CHALET » à Le Quesnoy »

Le jeudi 23 mai 2024

« AU PERE MATHIEU » à Landrecies »

Le jeudi 20 juin 2024

« LES VERGERS TELLIER » à Le Quesnoy »

En réunion du 29 janvier 2024, la commission de la prospective financière, travaux, aménagement urbain et développement économique a souhaité revaloriser à 20€ au lieu de 19€ le tarif de participation à ces sorties.

Cette proposition s'explique par la hausse du coût des restaurants, les prestataires étant eux-mêmes impactés par l'inflation des matières premières ainsi que par l'augmentation du coût de l'énergie

M le Maire propose donc également au conseil municipal d'adopter la revalorisation tarifaire proposée.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère aux propositions de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Annick Auffret

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Publiée sur le site internet le : Lundi 4 février 2024

Envoyée et reçue au contrôle de légalité le : 29 février 2024